

CR ASSEMBLEE GENERALE LA Foulée Douce du 13 septembre 2024

L'assemblée générale peut se tenir, le quorum étant atteint : 36 adhérents présents, 14 adhérents représentés soit un total de 50 adhérents présents ou représentés

Cette année, il a été décidé de présenter l'AG sous forme de jeu Quizz pour donner de la dynamique à l'échange.

7 équipes sont formées par les adhérents avec un porte parole pour chaque groupe.

Questions :

1 - Est-ce que le quorum est atteint à partir de 50% des adhérents présents ou représentés?

Réponse : faux, le quorum est atteint à 30%

La Présidente présente l'équipe des bénévoles du club et rappelle les fonctions de chacun.

Bureau : Sylvie LOCICIRO, présidente
Monique BRETON, secrétaire
Denise AUBRY, trésorière

Correspondants : Jean Marc ANCEAUX, animateur, site Internet
Jocelyne ANCEAUX, marche nordique
Jean Jacques AUBRY, rando santé

2 - Est-ce que les correspondants sont nommés par les membres du bureau ?

Réponse : vrai, les correspondants sont nommés par les membres du bureau
L'ensemble des membres du bureau et des correspondants forment le comité de La Foulée Douce.

Jean Jacques est maintenant membre du bureau, correspondant de la section rando santé nouvelle activité du club.

Marche Nordique :

Alejandro MAGALLON anime la Marche Nordique le mardi soir,
Jean Marc et Jocelyne ANCEAUX le samedi matin

Rando santé :

Jean Jacques AUBRY
Jean Marc ANCEAUX
Dominique BOSDURE

Randonnée :

Jean Marc ANCEAUX
Jean Jacques AUBRY
Dominique BOSDURE
Robert POREY-LOURDEL
Alain GODET
Benjamin BOUGAUD

3 - Statuts de l'association :

- Ils sont consultables sur le site de La Foulée Douce
- Ils font l'objet de modifications au fil des années pour « coller au plus près de la vie de l'association.
- Ils sont déposés à la sous-préfecture chaque année seulement s'il y a des modifications.
- La Foulée Douce est une association loi de 1901
- Ils précisent les grandes lignes de la vie de La Foulée Douce
- Ils fixent les règles de l'élection.

Pour être élus, les membres du bureau doivent ils recueillir la majorité absolue?

Vrai 50% plus un

4 - Le règlement intérieur peut-il être consulté sur le site?

Réponse : Vrai et précisions sur les modalités

- Le règlement est disponible sur le site et peut être modifié à la demande d'un adhérent.
- La modification devra faire l'objet d'une demande auprès du bureau et sera voté à la prochaine assemblée générale.
- Cette demande peut faire l'objet d'une assemblée générale extraordinaire si cela le nécessite

5 - Est-ce qu'un animateur peut refuser la participation d'un adhérent?

Réponse : OUI

Un animateur peut refuser la participation d'un adhérent à une randonnée ou séance de MN si ce dernier se met en danger ou met le groupe en danger pour un des motifs suivants : équipement inapproprié, pas de pique nique, eau en quantité insuffisante, propos ou comportement inadaptés...

L'animateur peut décider de refuser un adhérent si celui-ci fait montre d'un manquement au règlement.

Il devra en avertir le président qui peut avec l'accord des membres du comité LFD procéder à l'exclusion du club pour cet adhérent.

6 - Les chiens ou autre animal de compagnie sont autorisés à la Foulée Douce?

Réponse : faux

Les animaux de compagnie ne peuvent participer ni aux randonnées ou marche nordique, et non plus à un séjour.

7 - A la Foulée douce il y a plus de 100 adhérents?

Réponse : Faux

85 adhérents sur la saison 2023/24

Le nombre est en augmentation par rapport à l'année passée et nous espérons que la rando santé amènera de nouveaux adhérents.

Cette année, les adhérents se composent de:

- 52 femmes
- 33 hommes
- Nombre d'inscrits à la randonnée seulement : 33
- Nombre d'inscrits à la MN seulement: 10
- Nombres d'inscrits aux deux activités: 44
- Nombre d'inscrits à la randonnée : 75
- Nombre d'inscrits à la MN: 37

Info sur la rando santé : Cette activité s'adresse par exemple à des personnes qui reprennent une activité, sortent d'une pathologie, en situation d'obésité.

La randonnée est limitée à 5/6 Kms jusqu'à 7/8. On s'adapte au rythme du plus lent. Il s'agit d'un sport très codifié sur le plan médical.

Le club est en partenariat avec l'OMS, office municipal médical sportif. Ils vont nous adresser des personnes. Les personnes en rando santé ne peuvent pas participer à une autre activité du club.

8 - La moyenne d'âge des adhérents est supérieure à 63 ans?

Réponse : Faux

La moyenne d'âge est de 61,7

Bilan des randonnées: 58 proposées avec une moyenne de 13,5 kms

9 - La moyenne des participants est inférieure à 15 ?

Réponse : Vrai

La moyenne est de 13 participants !

Bilan de la Marche Nordique

49 séances réalisées cette année : 26 le samedi et 23 le mardi

16 séances ont été annulées pour différentes raisons : maladie, intempérie.....

7 animateurs diplômés ou en cours de formation qui donnent de leur temps

Tous sont diplômés ou en cours de formation. Certains sont titulaires de 2 brevets fédéraux.

Ne pas hésiter à parler d'un problème de santé à l'animateur,

S'il y a blessure lors d'une randonnée, le signaler à l'animateur pour faire une déclaration d'accident et mobiliser l'assurance.

10 - Tous les animateurs sont titulaires du PSC1, formation aux premiers secours?

Réponse : OUI

Tous ont bénéficié de cette formation aux premiers secours

Bilan des activités :

- Séjour en Ardèche du 11 au 18 septembre 2023
- Week-end à Lewarde en octobre 2023
- Séjour raquettes proposé mais annulé faute de participants
- Week-end Longe- côtes en Baie de Somme : en avril 2024
- Participation à l'étape La Ferté Sous Jouarre / Montceaux les Meaux organisée par la fédération dans le cadre de la GRVP
- Randonnée Barbecue à Vincy Manoeuvre grâce à Eric et Martine le 25 mai 2024
- Participation au relais de la Flamme olympique à Meaux le 20 juillet
- Deux randonnées à Paris avec un guide : une en novembre 2023 et une en juillet 2024
- Randonnée canoë au départ de Guérard : le 18 août 2024
- Séjour en Suisse Normande du 7 au 14 octobre 2024

Bilan financier

Solde des comptes au 1/09/2023 :

Compte courant : 3377,43€

Livret A : 7552,40€

Caisse. : 0€

Soit un total de 10829,83€. Soit un solde net après règlement du séjour en Ardèche de 3474,88€

Bilan des comptes 2023/24 :

Crédits :

- Paiement adhérents : 3995€
- Subvention ville de Meaux : 0€
- Intérêts sur livret A : 141,31€
- Encadrement randonnée. : 450 €
- Remboursement formation : 2535 €
- Règlement adhérents pour : WE Lewarde : 2192 €
WE Baie de Somme. : 8190 €
Randonnée Barbecue : 360 €
Randonnées Paris. : 726 €
Randonnée Canoë. : 580 €
Sortie Rambouillet. : 260 €
- Revente tee-shirt : 156 €
- Règlement séjour Suisse Normande : 11500€

Soit un total de 31 085,31 €

Débits :

- Paiement licences FFR. : 2408,70 €
- Licence du club : 40 €
- Cotisation carte bancaire. : 54 €
- Formation. : 2409,20 €
- Trousse de secours. : 103,08 €
- Site internet : 56,73 €
- Abonnements IGN. : 31,98 €
- Dépenses de fonctionnement: 518,09 €
- Achat des tee-shirts. : 1105,38 €
- Solde du séjour Ardèche. : 7355,55 €
- WE Lewarde : 2054,20 €
- WE Baie de Somme : 8184,75 €
- Randonnée barbecue : 301,60 €
- Randonnées Paris : 758 €
- Randonnée canoë : 580 €
- Sortie Rambouillet : 260 €
- Acompte séjour Suisses Normande : 3425,80 €

Soit un total de 29 647,06€

Solde au 1/09/2023 : 10 829,83 €
Total crédits : 31 085, 31€
Total débits : 29 647,06 €.
Solde au 1/09/2024. : 12 268,08 €
Solde après paiement Suisse Normande : 4093,08 €

Budget prévisionnel 2024/25

Crédits

- Adhérents FLD : 1700€
- Nouveaux adhérents rando santé. : 200 €
- Subvention ville de Meaux : 400 €

- Subvention rando santé. : 400 €
- Encadrement d'une randonnée. : 0 €
- Vente gadgets : 950 €
- Intérêts sur livret A : 150 €

Débits

- Cotisation FF randonnée : 60 €
- Cotisation carte bancaire : 60 €
- Trousses de secours : 100 €
- Formation : 1000 €
- Site internet : 130 €
- Abonnements Internet : 200 €
- Achat matériel rando santé : 350 €
- Achat gadget LFD : 900 €
- Cartes IGN : 100 €
- Convivialité : 500 €
- Fournitures et divers : 400 €

PREVISIONNELS CREDITS. : 3800 €
 PREVISIONNELS DEBITS : 3800 €

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Election du bureau:

Choix de voter pour la totalité du bureau plutôt qu'individuellement
 Aucune nouvelle candidature n'a été reçue
 Le bureau actuel souhaite se représenter pour un nouveau mandat

Après un vote à main levée, le bureau est élu à l'unanimité

Projet et perspectives:

- Une soirée choucroute le 14 décembre
- Un séjour raquettes :
 Proposition d'un séjour en Chartreuse où l'on peut se rendre en train pour un coût de 750 €
 3 dates proposées : Janvier, février et mars ! Pas de nombre minimum de personnes requises
- Un weekend à Compiègne avec village de bâteliers, musée, visite péniche....

- Un weekend à Amiens avec hortillonnage
- Randonnée barbecue
- Randonnée à Paris, une par trimestre
- Randonnée canoë
- Séjour été 2025 probablement en bord de mer
- Participation à des randonnées proposées par le Coderando comme la randonnée de Rambouillet du 6 octobre, Provins lumière aura lieu le 1er WE de décembre.

Les adhérents proposent aussi :

Le lac du Der ou le lac de la forêt d'Orient, animateur nature

Un Marché de Noël : creuser l'idée pour 2025 car c'est trop tard pour cette année

Questions subsidiaires :

Le total de l'âge des personnes du comité soit 6 personnes?

Réponse : 405 est le chiffre

3 groupes ont répondu 404 et 406

Combien de lignes d'opérations sur les comptes de la Foulée douce?

Réponse : 412 est le chiffre

413 est le chiffre le plus proche, l'équipe de Pierrot est gagnante;

Infos :

Les adhérents ont la possibilité d'acheter des tee-shirts avec le logo du club au prix de 13 Euros

Le sondage concernant notamment les séjours n'a reçu que peu de réponses : 27 réponses sur 85 adhérents C'est trop peu pour pouvoir en tirer une analyse et des tendances.

Il est convenu de le renvoyer cette année à nouveau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.